

Projet de budget 2022 : l'appel de la CPU à « réexaminer les crédits de l'ESR » au Parlement

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°231289 - Publié le 14/10/2021 à 17:01
Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 15/10/2021 à 08:10

La Conférence des présidents d'universités « appelle le Gouvernement et la représentation nationale à un sursaut et au réexamen des crédits de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche) lors des débats à l'Assemblée nationale, en séance publique le 29/10 prochain, puis au Sénat », indique-t-elle le 14/10/2021, à propos du projet de budget 2022.

Imprimer

La CPU (Conférence des présidents d'université) salue « les moyens attribués aux établissements au titre du plan de relance (soutien à l'apprentissage, rénovation énergétique des bâtiments, soutien à la recherche et au développement) ». Elle « souligne la hausse globale du budget 2022 de l'Esri (Enseignement supérieur, recherche et innovation), et remarque qu'au cours du quinquennat, la progression des crédits du programme ESR universitaire [programme 150] d'un exercice sur l'autre a été constante ».

Ainsi, entre 2018 et 2022, les crédits de ce programme « ont augmenté de 893 M€, soit 6,6 % en euros courants et moins de 2 % en euros constants ».

Toutefois, elle « note qu'une part importante de cette hausse des crédits correspond à des mesures fléchées de revalorisation, ou aux dispositifs prévus notamment par la LPR (Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur) » : 55,4 M€ allant par exemple à la compensation de la protection complémentaire santé.

Ainsi, « le financement de places pour les nouveaux étudiants (entre 1 600 et 3 200 € par place, avec quelques rares cas à 4 000 €) qui, lorsqu'il a lieu, ne couvre pas réellement l'augmentation des effectifs, confirme la baisse constante de la dotation par étudiant et ne donne aucune marge de manœuvre aux établissements ».

« Il doit s'agir non plus de réparer, mais d'anticiper »

La CPU (Conférence des présidents d'université) dit relever « avec intérêt le propos du président de la République lors de la présentation du plan France 2030 affirmant que "la France est une grande puissance. Néanmoins, elle a des faiblesses liées à un sous-investissement dans l'ESR (Enseignement supérieur et recherche), même si la LPR (Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur) est un début de réparation" » et partager aussi son constat : que « si nous restons à ce rythme, nous ne rattrapons pas notre retard et nous nous laisserons distancer ».

« Dans l'attente de la mise en œuvre des annonces du président de la République sur ce plan France 2030 (volets formation, recherche et innovation), la CPU alerte sur la nécessité et l'urgence d'une vision prospective de l'évolution des effectifs étudiants : il doit s'agir non plus de réparer, mais d'anticiper pour remettre les universités françaises aux normes internationales.

Pour répondre durablement aux défis de notre pays en matière d'innovation, de réindustrialisation et assurer la compétitivité des entreprises, pour former la jeunesse, il est urgent de corriger les faiblesses structurelles qui touchent les universités, leur formation, leur recherche et le soutien à l'innovation. Le capital humain n'est pas une variable d'ajustement : c'est un investissement. »

Conférence des présidents d'université (CPU)

Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Catégorie : Groupement professionnel

Adresse du siège

103 boulevard Saint-Michel
75005 Paris France

[→ Consulter la fiche dans l'annuaire](#)

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 13/05/2019 à 11:29